



Chevenez, le 9 septembre 2024

X:\NPC\500 Prévoyance sociale\545 Prestations aux familles\545.00
Prestations aux familles\545.00.000 Les Pitchounes\PRESENCE
VACANCES\2024\facturation vac scolaires 09.09.2024.docx

CHERS PARENTS,

Vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants en dépannage durant les vacances scolaires si la place est disponible. Il en est de même pour les placements au forfait 37 semaines, pour rappel, majoré de 20 %.

Les horaires des éducatrices/apprenties sont établis en fonction des enfants présents, des demandes de dépannages demandés, des présences des enfants au forfait 37 semaines,... . En effet, c'est une période plus idéale pour la reprise d'heures des unes et des autres, de changements d'horaire et **surtout** d'organisation des activités extérieures qui sont proposées à vos enfants.

Jusqu'ici, ces demandes de dépannages et de placements pour les forfaits 37 semaines n'étaient pas facturés bien qu'il y ait eu une inscription préalable.

Dorénavant, suite à plusieurs abus, si vos enfants sont inscrits et ne se présentent pas même en étant excusés, le placement demandé vous sera facturé.

Je vous remercie de prendre note de ce qui précède et j'espère avoir toute votre compréhension.

Avec mes cordiales salutations.

Elise, Directrice